Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CHARTEM fête ses 10 ans et attend deux nouveaux bâtiments

Le CHARTEM, Centre Horizon d'Activités et de Relais-Transition Ecole-métiers, a été constitué en 1997 afin de répondre aux besoins de jeunes nécessitants un encadrement particulier, à la fois pour déterminer un projet professionnel et sur le plan sociopédagogique. A l'heure de son 10ème anniversaire, le Conseil d'Etat a adopté un EMPD accordant un crédit d'ouvrage de 6'471'000 francs pour transformer deux bâtiments et construire deux halles afin de répondre aux besoins du centre.

Le CHARTEM est une structure de préformation professionnelle intégrée au Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP), école professionnelle attachée à l'OPTI et offrant un encadrement socioprofessionnel plus étoffé que les autres écoles. Situé dans les hauts de Lausanne, sur le plateau de Valmont, le CHARTEM accueille depuis juillet 1997 des adolescents et des adolescentes ne pouvant ni tirer profit d'une prolongation de scolarité, ni s'insérer directement dans la formation professionnelle ; quatre-vingt pour cent d'entre eux trouvent une place de formation à l'issue de l'année passée dans cette structure.

En 1997 s'ouvrait l'unité « bâtiment » du CHARTEM, avec 22 stagiaires. 10 ans plus tard, ce sont 60 jeunes, désormais tous sous contrat de préapprentissage, qui bénéficient de cette structure au sein des unités « bâtiment » et « services ». La particularité des préapprentissages offerts par le CHARTEM et de ne pas concerner un seul métier, mais un secteur d'activité spécifique dans lequel les jeunes sont regroupés par six en ateliers thématiques ; chaque groupe effectue une rotation entre les divers ateliers dans le courant de l'année. Pendant leur préapprentissage, chacun découvre ainsi divers métiers du secteur choisi, et peut ainsi déterminer un projet professionnel correspondant à ses goûts, préférences et capacités.

Les jeunes en préapprentissage ne sont cependant pas les seuls à bénéficier de ce centre. En effet, les préapprentis sont encadrés par des jeunes ayant récemment obtenu leur CFC. Ces assistants de préformation professionnelle, sous contrat d'une année, ont pour mission l'encadrement des préapprenti-e-s. Ces encadrants, dont l'âge proche des jeunes en préapprentissage est un avantage indéniable dans la transmission des savoirs, suivent par ailleurs simultanément une formation

complémentaire.

A l'heure des 10 ans du CHARTEM, l'objectif du Conseil d'Etat est d'accueillir davantage de jeunes sur le site de Valmont. Cette augmentation des jeunes en préformation sera possible en profitant de la mise en conformité, en matière de surfaces de formation et de salubrité, des locaux mis à disposition du CHARTEM dans l'enceinte du COFOP, ainsi qu'en valorisant le bâtiment de Valmont 30, ancien centre de détention de Vennes. Deux halles construites en bois permettront de parachever le projet en offrant des locaux au standard Minergie-Eco. La Confédération, qui a approuvé ce projet, participera à son financement par une subvention.

Le crédit nécessaire à la réalisation de ce projet, 6'471'000 francs, a été approuvé par le Conseil d'Etat et sera soumis au Grand Conseil. Sous réserve de la décision du Parlement, les travaux débuteront en juin 2008 pour se terminer en avril 2010.

Dans le cadre du jubilé du CHARTEM, diverses rencontres ont été prévues dont une journée « portes-ouvertes » le samedi 1er décembre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 novembre 2007

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 - Philippe Martinet, chef de l'OPTI, 021 316 31 67 - ouis Staffoni, directeur a.i. du COFOP, 021 316 48 54